

ÉDITORIAL

Dans le simple appareil de leur technicité, les TIC (technologies de l'information et de la communication) se définissent comme un moyen de relier un ensemble de dispositifs de médiation. L'économie collaborative (EC) s'est nourrie des potentialités de tels outils pour faciliter ce qui constitue sa substance propre : la relation de pair-à-pair. Avec l'EC, l'économie sociale et solidaire (ESS) partage en premier lieu un système de valeurs et de représentations sociales où l'individu ne cherche pas à posséder, mais à préserver sa position sociale, les droits et les avantages que lui confère la société (Polanyi, 1983¹). Pour fournir cette assurance à chacun, les modes d'organisation de l'EC et de l'ESS diffèrent. La première privilégie la coordination horizontale d'individu à individu, quand la seconde se structure verticalement, à l'instar de l'économie conventionnelle (Vallat, 2015²).

La médiation des TIC ne s'opère donc pas de manière analogue dans les deux champs d'activité. Le pair-à-pair est censé bénéficier surtout de la proximité induite par l'accessibilité des données numériques. L'ESS, pour sa part, peut tirer profit de d'échanges immédiats et facilités entre partenaires. Ces hypothèses demeurent à être soumises à l'épreuve des faits, et la recherche sur la géographie de pratiques collaboratives³ suggère que la distance géographique entre pairs demeure limitée, à quelques exceptions près. De ce fait, les contributions des TIC à l'EC sont à trouver dans leur capacité à former des communautés et à en réguler le fonctionnement via le formalisme et la normalisation des plateformes et des autres médias. Il est donc à prévoir que les relations au sein de l'EC et de l'ESS s'alignent sur des schémas communs. La communauté de schémas combinée à la communauté de valeurs et représentations sociales préfigure-t-elle pour autant une « fusion » des deux champs ?

2

Car la « fusion » envisagée ne saurait prétendre à une forme d'universalité. Les TIC relie et séparent. Pour faire face à la profusion informationnelle, elles catégorisent, elles disjointent. Cauquelin (2015⁴, p. 17) invoque Empédocle⁵ pour donner le monde à voir dans ses disjonctions : « *Membres seuls, ils erraient. ... en foule, la terre fit germer des temps sans nuque, des bras rôdaient, nus, veufs d'épaules, et des yeux erraient, solitaires, frustrés de fronts* ». L'infinie combinatoire des éléments, textes, images ou vidéos contribue paradoxalement à créer de multiples mondes « fermé(s), cerné(s), particulier(s) et situé(s) » (Cauquelin, 2015, p. 23). Des arrangements de fragments émergent puis s'instituent, qui constituent autant de mondes possibles. Parce qu'ils ne partagent pas exactement les mêmes arrangements, l'EC et l'ESS pourraient bien suivre des trajectoires parallèles sur la toile tissée par les technologies de l'information et de la communication. Et ce malgré des valeurs et des « manières de faire » de plus en plus proches par le truchement de ces mêmes technologies.

Si « fusion » il doit y avoir, il est à croire que cette dernière s'opérera autour d'une troisième modalité de formation des communautés, celle qui s'appuie sur les territoires. A titre d'exemple, les plateformes

1. Polanyi K. (1983), La grande transformation, Gallimard, Paris.

2. Vallat, D. (2015), « Une alternative au dualisme Etat-Marché : l'économie collaborative, questions pratiques et épistémologiques », Working Paper TRIANGLE WP n°01-12/15, décembre 2015.

3. Recherches inspirées d'Agrawal, A., Catalini, C., Goldfarb, A. (2015), « Crowdfunding : Geography, Social Networks, and the Timing of Investment Decisions », *Journal of Economics & Management Strategy* 24, 253-274.

4. Cauquelin A. (2015), Les machines dans la tête. PUF, Paris.

5. John Bollack (1969), Empédocle, t.2., Les Origines, Editions de Minuit, Paris.

locales de *crowdfunding* interagissent directement avec les acteurs associatifs, mutualistes ou coopératifs pour lever des fonds, organiser des événements, mettre en commun des moyens matériels ou immatériels. L'ancrage local suscite l'émergence de communautés d'intérêt ou encore des opportunités de coopération autour desquelles se structurent de nouveaux supports de mise en relation. Lorsque les pratiques solidaires et collaboratives sont en jeu, ne faut-il pas privilégier, en fin de compte, la médiation territoriale d'activités numériques ?

Ce nouveau numéro de la revue *COMMUNICATION & MANAGEMENT* explore les paradoxes que recèlent tout à la fois les médiations numériques et territoriales, aux confins de réticularités virtuelles ou ancrées dans les contraintes d'un espace géographique partagé.

Denis BENOIT

Professeur des Universités
LERASS-CERIC – Université Montpellier 3
denis.benoit@univ-montp3.fr

Jérôme MÉRIC

Professeur des Universités
CEREGE – Université de Poitiers
jmeric@iae.univ-poitiers.fr

Ce numéro de COMMUNICATION & MANAGEMENT a été co-dirigé par Claudine BATAZZI, Professeur des Universités en SIC – Université Côte d'Azur, Samy GUESMI, MCF en Sciences de Gestion, Université Côte d'Azur, Anne TRESCASES, MCF en droit, Université Côte d'Azur et coordonné par Véronique ANDERLINI-PILLET, Docteur en SIC, Université Côte d'Azur.